

Programme de travaux pour l'année 2001 - Service des Eaux

M. LE MAIRE, Rapporteur : Les crédits inscrits au Budget Primitif 2001 du Service des Eaux pour la réalisation de travaux dans les stations de traitement et de pompage d'une part, et sur le réseau de distribution d'autre part, sont les suivants :

1 - Opérations spécifiques (Code service 30700)

Gestion technique centralisée des installations du service
(remplacement des capteurs) 250 000 F HT
(38 112 €)

Article 2315 - code projet 85701

Périmètre de protection d'Arcier et Chenecey 200 000 F HT
(30 490 €)

Article 2315 - code projet 95017

Rocade Nord-Ouest - voie des Montboucons (conduite de Ø 500 mm
pour l'interconnexion des réservoirs de Planoise et Chailluz) 2 000 000 F HT
(304 900 €)

Article 2315 - code projet 97005

Construction du bâtiment des services Eaux et Assainissement au
Centre Technique Municipal (report de crédits du budget 2000) 1 000 000 F HT
(152 450 €)

Article 2313 - code projet 96002

Réfection des vestiaires et sanitaires des personnels au
Centre Technique Municipal (report du BP 2000) 500 000 F HT
(76 225 €)

Article 2313 - code projet 98193

Acquisition de réseaux d'eau pour l'aménagement des secteurs :

ZAC de Planoise 300 000 F HT
(45 735 €)

Article 2315 - code projet 78005

ZAC La Fayette 300 000 F HT
(45 735 €)

Article 2315 - code projet 88016

ZAC des Hauts du Chazal 500 000 F HT
(76 225 €)

Article 2315 - code projet 94034

ZAC du Val des Grands Bas (construction des réseaux) 700 000 F HT
(106 715 €)

Article 2315 - code projet 9906

2 - Crédits à répartir (Code service 30700) - Travaux d'équipements et de rénovation

(station de traitement, pompage, réseaux, construction et rénovation de branchements) 6 810 000 F HT
(1 038 178 €)

Article 2315 - code projet 00512

N.B. : Un complément de crédit d'un montant de 3 000 000 F (457 350 €), prélevé sur l'excédent du CA 2000 sera affecté à cet article lors du vote du Compte Administratif en juin prochain. Dans ces conditions, le montant du programme de travaux à établir est de 9 810 000 F HT (1 495 525 €).

2.1. - Travaux dans les stations de traitement, de pompage et dans les réservoirs

Station de Thise :

- mise en conformité des installations électriques

. Thise aérodrome (champ captant) 200 000 F HT
(30 490 €)

. Station de Thise 100 000 F HT
(15 245 €)

Station de Chenecey :

- modification et adaptation des commandes pneumatiques 300 000 F HT
(45 735 €)

- regroupement des automates/centralisation 300 000 F HT
(45 735 €)

- extension et aménagement du laboratoire 250 000 F HT
(38 110 €)

- remplacement des compresseurs d'air 300 000 F HT
(45 735 €)

Station de Griffon :

- suite du financement du projet d'interconnexion des réseaux Arcier-Chenecey dans le cadre du contrat d'agglomération avec l'Agence de l'Eau 2 600 000 F HT
(396 370 €)

Stations et réservoirs :

- pose d'échelles 300 000 F HT
(45 735 €)

2.2. - Travaux sur le réseau de distribution

2.2.a - Travaux figurant au programme 2000 et non exécutés

Chemin de l'Oeillet 620 000 F HT
(94 520 €)

Chemin des Essarts l'Amour 145 000 F HT
(22 105 €)

2.2.b - Travaux effectués en coordination en fonction des programmes d'autres intervenants

Groupe scolaire Saint-Claude - rues Wyrsh - Andrey - Grenot	1 000 000 F HT (152 450 €)
Palais des Sports - rue Galilée - Avenue Léo Lagrange - rue Mallarmé	340 000 F HT (51 830 €)
Extension Avenue de la 7 ^{ème} Armée Américaine	200 000 F HT (30 490 €)
PAE rue de Velotte et chemin des Echenoz de Velotte	620 000 F HT (94 520 €)
Achèvement travaux Lycée Condé - rue d'Arènes	65 000 F HT (9 910 €)
Place des Tilleuls - rues des Glaïeuls - Géraniums et Roses	510 000 F HT (77 750 €)

2.2.c - Travaux de branchements neufs

Marché à bons de commande compris entre 350 000 et 1 200 000 F HT - En année moyenne entre 500 et 600 000 F HT	600 000 F HT (91 470 €)
---	----------------------------

2.2.d - Travaux spécifiques de rénovation des branchements d'eau constitués de canalisation en plomb

Conformément à la directive européenne du 5 décembre 1998 en cours de transcription en droit national et à la modification des teneurs limites du plomb un programme de travaux de remplacement des branchements plomb est prévu en 2001.

Programme prévu dans le cadre des chantiers de renouvellement eau renforcement (cf. : 2.2.a et 2.2.b) - 39 branchements	316 000 F HT (48 175 €)
---	----------------------------

(Chemins des Essarts l'Amour - de l'Oeillet - rues Wyrsh - Grenot - Andrey - Velotte)

Programme de rénovation des branchements à lancer en 2001 - 320 branchements	2 816 000 F HT (429 300 €)
---	-------------------------------

(rues Bersot - Edison - Liberté - Louise Michel - J. Petit - Polygone - Pontarlier - Préfecture - Rotonde - Bataille - Blavet - Fluttes Agasses - Mermoz - Pernotte - Point du Jour - Repos - Roches - Sapins - Carco - Avenue des Géraniums - Pâquerettes - Chemin des Prés de Vaux - Chemin de Vieilley - Rues du Dr Colard - de Chaudanne - du Fort de Chaudanne - des Journaux - des Grands Bas)

La récapitulation de la rénovation des branchements en plomb est la suivante :

	Nombre de branchements	Cout des terrassements payés à l'entreprise	Travaux en régie fournitures et main d'oeuvre	TOTAL
Rénovation dans le cadre du chantier 2001 de renouvellement de conduites	39	234 000	82 000	316 000
Programme spécifique 2001	320	2 176 000	640 000	2 816 000
TOTAL	359	2 410 000	722 000	3 132 000 (477 470 €)

A ce total de 359 branchements à rénover en 2001, il faut ajouter les branchements rénovés en totalité en régie par le personnel municipal (travaux de terrassement et de plomberie) suite à des incidents ou à des fuites nécessitant une intervention d'urgence, soit environ quatre-vingt à cent branchements par an.

2.2.e - études

300 000 F HT
(45 735 €)

La campagne d'analyse sur la Source d'Arcier et la prise d'eau de Chenecey- Buillon (eaux brutes et eaux traitées) commencée début septembre 2000 va se poursuivre jusqu'à l'automne prochain. Le crédit inscrit à l'article 617 (étude) en section de fonctionnement permet de régler le solde de cette campagne d'analyse pour l'année 2001. L'aide de l'Agence de l'Eau a été sollicitée pour ce suivi analytique et correspond à 60 % en subvention (Lettre de l'Agence de l'Eau du 16 novembre 2000)

Sur avis favorable de la Commission Voirie-Réseaux, le Conseil Municipal est invité à :

- adopter le programme de travaux proposé pour l'année 2001 et dont le financement a été prévu au Budget du Service des Eaux,

- autoriser M. le Maire à signer les marchés à intervenir après appel d'offres, ainsi que les ordres de service ou avenants permettant l'exécution complète des travaux y compris les travaux supplémentaires, ceci dans la limite des crédits inscrits au budget du Service des Eaux,

- solliciter les aides de l'Agence de l'Eau Rhône - Méditerranée - Corse, conformément aux dispositions du 4^{ème} contrat d'agglomération du 14 février 2000 passé avec cet établissement,

- procéder à l'ajustement par décision modificative au budget de l'exercice courant, en dépenses et en recettes, des aides de l'Agence de l'Eau obtenues en fonction des montants réels des travaux effectués,

- encaisser la subvention de l'Agence de l'Eau pour le suivi analytique des eaux de la source d'Arcier et de la prise d'eau de Chenecey-Buillon en recettes à l'imputation 992.741.30700.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 5 mars 2001.